

*LES DIALOGIQUES DU MEMORIAL DE CAEN*

Cycle 2016

Premier semestre

## Cycle : Réflexion sur la civilisation numérique

par Charles-Edouard Leroux

[celeroux@orange.fr](mailto:celeroux@orange.fr)

## 3. Une démocratie à (re)construire

Acceptons le pari : la démocratie désormais sera numérique ou ne sera plus. Vaste programme qui impose à notre civilisation d'élaborer une réflexion consistante sur les usages du numérique et le sens à donner à son développement. Pour une intégration civique et éthique des réseaux.

---

L'ensemble des considérations occasionnées par nos premières réflexions sur l'introduction (qui est peut-être parfois une intrusion) exponentielle du numérique dans nos modes de vie nous met face à ce que je considère comme un dilemme. S'il s'avère en effet que le numérique, loin d'être seulement une technique de plus, est en passe de devenir une affaire de civilisation, au sens où il transforme massivement et rapidement notre organisation matérielle, sociale et culturelle, il n'est pas certain que nos modes de pensée, nos dispositifs émotionnels, et, partant, nos conceptions du monde, de l'homme et de la société, ne s'en trouvent progressivement bouleversés au point de mettre en péril les valeurs et les principes (ce qu'on appelle couramment les *repères*) constitutifs de nos individuations personnelles et collectives. Or les repères, c'est par définition ce qui permet de s'orienter, et si la révolution numérique devait nous priver de ces repères, privation que j'ai appelée, le mois dernier, le péril mémoriel, nous demeurerions profondément désorientés, privés des moyens de nous projeter vers un avenir si possible désiré. Et je parle de dilemme dans la mesure où il semble bien que la civilisation numérique soit déjà devenue l'horizon indépassable de notre époque, au point de rendre irréalisable tout projet d'avenir commun qui ne composerait pas avec le numérique. Dilemme aussi dans la mesure où nous commençons à vivre ce que la psychologie appelle un désancrage, autrement dit un abandon des représentations, des valeurs et des conduites qui réglaient peu ou prou nos relations interpersonnelles et nos rapports sociaux, en raison des brouillages que l'usage addictif des nouvelles technologies opère sur nos rapports au temps et à l'espace, ainsi que sur notre relation aux autres et à l'intime.

Je fais donc l'hypothèse que la situation technologique caractérisée par l'impératif numérique n'est pas plus fatale que ne le fut (et le demeure) la prédominance du capitalisme aux XIXe et XXe siècles, qui furent et demeureront, bon an mal an, deux siècles de progrès des droits sociaux et politiques. Et, de même que le triomphe présent du capitalisme mondialisé, loin de nous dispenser de projeter et d'engager des actions collectives, appelle au contraire à inventer de nouvelles actions libératrices qui tiennent compte précisément des multiples mutations sociétales (dont la *mondialisation* et l'*environnement* constituent deux pôles majeurs), de même la généralisation des technologies de l'information et de la communication à l'échelle mondiale constitue-t-elle un motif pour des mobilisations nouvelles. D'autant que l'hégémonie des nouvelles technologies (NTIC), caractéristique de la société hyperindustrielle, consacre une nouvelle dimension du capitalisme mondialisé. C'est un point sur lequel insiste très justement Gilles Babinet<sup>1</sup>, que la régulation des usages des nouvelles technologies ne soit pas réservée aux technocrates et aux géants du numérique qui sont actuellement en situation de quasi monopoles, mais fasse l'objet de droits nouveaux qui sont à inventer et à conquérir au fur et à mesure du développement du numérique. Tel apparaît le nouveau défi démocratique, qui consiste à relayer les formes d'actions collectives traditionnelles, en inventant au fil de l'expérience nouvelle, des stratégies pour le XXIe siècle.

Ce que voudrais signifier ici, c'est que Big Brother n'est pas une fatalité, et que, par exemple, l'intrusion présente des nouvelles technologies dans nos vies privées (dont les réseaux sociaux dominants, dits *mainstream*, sont constitués par *Facebook* et *Twitter*) doit faire l'objet de résistances face à l'argument de Big Brother (en l'occurrence Google): « *Si vous n'avez rien à vous reprocher, vous n'avez rien à cacher* ». L'intimité, la discrétion, la pudeur constituent une dimension essentielle de nos vies intérieures et de nos relations interindividuelles, et cette confiscation du *secret*, dont les approches à l'infini constituent l'essence de l'art et de la littérature, pourrait légitimement être comparée à un viol ou à une mutilation psychologique, voire à une mort spirituelle, si nous n'y prenons garde. L'ex-PDG de Google, Eric Schmidt, n'a pas hésité à soutenir naguère que l'idée même de vie privée devait être, partiellement sinon totalement, abolie. Les usages actuels des réseaux sociaux fournissent déjà les indices de cet effacement du secret. Même ceux d'entre nous qui maintiennent encore leur confiance dans les structures de gouvernance actuelles doivent savoir que nous ne sommes pas à l'abri d'une confiscation de nos univers personnels par la toute-puissance des nouvelles technologies, que ce soit au bénéfice des publicitaires ou des Etats. Car, si à l'heure actuelle le caractère intrusif des technologies numériques obéit à une logique essentiellement commerciale, rien ne nous assure que dans un avenir proche ou lointain la connivence du pouvoir politique et des nouvelles technologies ne puisse à son tour nous priver de tout ou partie de notre liberté de conscience qui constitue la racine de nos droits humains et fonde la démocratie. En outre, les

---

<sup>1</sup> Gilles Babinet : *Big data. Penser l'homme et le monde autrement*. 248 p., Le Passeur, 2015.

premières expériences de l'usage des nouvelles technologies nous fournissent bien des indices de la manière dont les Etats sont déjà en mesure de placer sous surveillance les populations. Pensons aux écoutes téléphoniques et aux moyens extraordinaires dont disposent aujourd'hui les pouvoirs exécutifs et judiciaires pour « tracer », à partir du téléphone mobile ou de l'ordinateur les criminels et les déviants. Nous avons tous conscience que le maintien de l'Etat de droit doit passer à l'avenir par la maîtrise politique des technologies numériques. Or, en l'état actuel des choses, nous ne disposons que de peu de garanties que les énormes pouvoirs acquis de manière assurément irréversible par des gouvernements et des multinationales surpuissants ne seront pas utilisés à des fins totalitaires dans l'avenir. Etant donné la violence de l'histoire au XXe siècle, nous n'avons pas besoin d'un grand recul historique pour supposer que de telles dérives risquent fort d'hypothéquer l'avenir des démocraties.

En l'état actuel des choses, il apparaît que les nations à tradition démocratique se préoccupent des mesures à prendre pour protéger nos vies privées dans le cadre des réseaux sociaux, mais rien ne nous garantit que l'accélération du développement numérique ne débordera pas rapidement le législateur (si ce n'est déjà le cas, comme le montrent les conflits entre les géants du numérique, Google ou Apple, et les Etats nationaux) ou que des élus concernés par les profits liés au numérique ne favoriseront pas son expansion illégitime sous l'influence de lobbies. La publication des actes d'un colloque de 2010 sous la direction scientifique de Patrick Fridenson et Pascal Griset permet de mesurer la complexité des enjeux politiques nouveaux portés par l'introduction massive des nouvelles technologies dans les sociétés démocratiques.<sup>2</sup> Aux problèmes classiques de concurrence et d'hégémonie en matière d'innovation industrielle, qui mettent en jeu la croissance, s'ajoutent présentement, avec l'expansion du numérique, les problèmes de souveraineté et d'indépendance nationales. C'est pourquoi il revient aux citoyens de prendre leur destinée numérique en main et de faire leur choix. Aux citoyens, ainsi qu'aux élus et décideurs politiques qui n'ont parfois pas encore suffisamment appréhendé la complexité et les enjeux des *open data*, autrement dit des données numériques d'origine publique ou privée que les institutions de l'Etat mettent à la disposition du public, constat d'une difficulté du politique à entrer de plain-pied dans l'ère numérique, et que veut combler, par exemple, l'ouvrage réalisé par Pascale Luciani-Boyer, membre du Conseil National du Numérique depuis 2013<sup>3</sup>. Car en l'état actuel de nos démocraties, la fracture numérique ne réside pas seulement entre les populations qui ont accès à Internet et celles qui en sont privées, mais également entre les élus qui sont en mesure d'en maîtriser les usages et ceux qui n'ont pas encore acquis la compétence en ce domaine.

---

<sup>2</sup> Patrick Fridenson et Pascal Griset : *Entreprises de haute technologie. Etat et souveraineté depuis 1945*. 300 p. Comité d'histoire économique et financière de la France, 2013.

<sup>3</sup> Pascale Luciani-Boyer : *L'él(u)face au numérique. De la puissance publique à la puissance citoyenne, un défi majeur des territoires*. 288 p., Berger-Levrault 2015.

Mais là où les élus ne sont pas forcément en état de faire face aux évolutions du numériques, des citoyens sont déjà en mesure de constituer de nouveaux réseaux sociaux en réaction au modèle de Facebook, proposant des alternatives non commerciales, non lucratives et non intrusives en matière de numérique. Voici deux exemples de tentatives modestes de réseaux sociaux qui fonctionneraient de manière démocratique et peuvent servir d'indices pour l'avenir : d'abord le projet *Diaspora* annoncé en 2010 à partir de New-York, et qui avait atteint en janvier 2016 quelque 80 000 utilisateurs<sup>4</sup> ; ensuite le projet *Unthink*, connu comme réseau anti-Facebook basé en Floride, conçu en 2008 pour que les utilisateurs conservent la pleine possession de leurs données sans risque de les voir confisquer par des opérateurs commerciaux non souhaités. Sur *Unthink*, l'utilisateur qui ne souhaite servir aucune publicité peut simplement s'acquitter de 2 dollars pour l'année, et les autres utilisateurs choisissent eux-mêmes la marque qu'ils souhaitent sponsoriser en toute connaissance de cause pour financer leur page.<sup>5</sup> La modestie de ces plateformes numériques n'en augure pas moins la manière dont de nouveaux réseaux pourront un jour inaugurer pour le numérique une ère démocratique.

Ainsi, l'avènement possible de réseaux sociaux transparents peut convertir les tendances socialement et économiquement paralysantes imposées par les gros quasi-monopoles en facteurs de progrès ou d'évolution sociale.

C'est d'ailleurs à cette condition que prend toute son importance la réduction de ce qu'on appelle la fracture numérique<sup>6</sup> (en anglais, *digital divide*. On doit à Jacques Attali la pérennisation de la traduction française). En raison de l'importance acquise par les usages du numérique dans la vie sociale, personnelle et professionnelle, l'état actuel des choses a creusé un fossé important entre ceux qui sont en mesure d'utiliser les technologies de l'information et de la communication et ceux qui sont privés des usages du numériques par incompétence ou faute de moyens d'accès aux équipements. La fracture numérique vaut à l'intérieur des Etats, mais est encore plus problématique entre les pays du Nord et les pays du Sud dans la mesure où la privation d'accès au numérique constitue aujourd'hui une entrave de plus au développement économique d'un certain nombre de régions du monde face aux pays riches.

D'où l'importance des enjeux portés par la démocratie électronique ou télé démocratie. Ainsi que l'a bien analysé naguère Patrice Flichy dans un dossier de *La Documentation Française*<sup>7</sup>, à la différence des télécommunications classiques, par exemple la télévision, qui diffusent une même information de manière univoque, du centre vers les usagers, les bases de données internet ouvrent à des possibilités de réciprocité à travers les messageries, les forums et les blogs, permettant à chacun de disposer à sa guise

---

<sup>4</sup> *Diaspora, le guide du parfait débutant* [https://fr.wikibooks.org/wiki/Diaspora:\\_Le\\_guide\\_du\\_parfait\\_d%C3%A9butant](https://fr.wikibooks.org/wiki/Diaspora:_Le_guide_du_parfait_d%C3%A9butant)

<sup>5</sup> Des précisions sur <http://blog.digitives.com/2011/11/diaspora-unthink-chimein-quelle.html>

<sup>6</sup> Gabriel Dupuy : *La fracture numérique*. Ellipse Marketing, 2007.

<sup>7</sup> Patrice Flichy : *Les enjeux démocratiques et administratifs d'internet. Regards sur l'actualité* n°327, La Documentation française, janvier 2007.

d'informations puisées à de multiples sources. Cela modifie considérablement l'exercice profane de la citoyenneté, dans la mesure où l'individu n'est plus réduit à un électeur, mais se trouve promu comme un membre de la cité informé en temps réel sur environnement et sur les événements du monde. Le citoyen se trouve en permanence de plain-pied avec l'actualité politique dans les engagements ordinaires (discussions, énonciations d'opinions) qui se nouent, en face à face ou en ligne (forums, réseaux sociaux).

Internet ne constitue donc pas seulement un nouveau média, un nouveau moyen de communication de masse, mais inaugure des possibilités d'information et de communication réciproques qui valent dans la vie privée et la vie professionnelle comme dans la sphère publique. Il peut paraître un peu hâtif de parler de démocratie électronique, de gouvernement électronique, d'administration électronique, voire de gouvernance électronique ; mais enfin, s'ouvrent incontestablement aux citoyens et aux décideurs politiques des espaces de communications réciproques à distance qui peuvent nourrir le débat public, enrichir la pertinence du vote, voire contribuer à une meilleure prise en compte des démarches des citoyens par l'administration. Dans la mesure où la démocratie se définit par la participation de toutes les composantes de la société, nul doute que la révolution numérique doit être en mesure de contribuer, en dépit des réserves que j'ai faites plus haut, à un renouvellement de la démocratie, d'autant que, outre la grande diversité des sources d'information dont disposent les citoyens (sous réserve que l'Etat n'en limite pas les accès), les citoyens-internautes deviennent eux-mêmes des producteurs d'informations en réagissant aux informations reçues, quitte à les augmenter, à les corriger, jusqu'à parfois les invalider, ce qui est redoutable, reconnaissons-le, pour les journalistes qui étaient jusqu'à présent les seuls producteurs d'information. Nous avons suffisamment insisté, lors de notre précédente rencontre, sur les travers des usages des réseaux par les internautes pour nous autoriser maintenant à examiner d'un peu plus près comment les usages du numériques pourraient contribuer à un renouveau de l'exercice de la citoyenneté.

En premier lieu, la démocratie, qui souffrait depuis longtemps déjà de la réduction de l'action citoyenne à la seule fonction d'électeur, a le plus grand mal aujourd'hui à mobiliser les électeurs autour des urnes. Une désaffection qui traduit (peut-être plus qu'elle ne la cause) une crise du politique (ou de la politique), et que pourraient contribuer à compenser des usages démocratiques du numérique, dans la mesure où une certaine utilisation des réseaux et la possibilité d'interagir peuvent contribuer à restaurer un désir de participation à la vie publique en des domaines et en des circonstances où le citoyen, à tort ou à raison, a trop souvent le sentiment que les jeux sont déjà faits avant qu'il ne se prononce. La démocratie électronique est susceptible de restaurer chez le citoyen le sentiment d'être concerné en proportion même de sa participation directe au débat public. Par le biais du média électronique, chacun reprend son rôle dans l'actualité politique.

En second lieu, la réflexion sur le renouvellement de la démocratie par le biais d'internet et des réseaux sociaux reçoit évidemment une confirmation empirique de la plus grande importance avec les révolutions

arabes et les mouvements démocratiques qui ont marqué le début des années 2010. Le récit de l'Égyptien Wael Ghonim, qui est à l'origine du premier soulèvement contre les injustices de la société égyptienne à partir d'une page Facebook qui a mobilisé en six mois quelque 350 000 membres, méritait bien pour titre *Révolution 2.0* par référence à l'expression *Web 2.0* qui est employée aujourd'hui pour désigner l'évolution du Web vers l'interactivité.<sup>8</sup> Il est certes probable qu'à l'heure actuelle le recours aux réseaux sociaux n'a pas encore pris le dessus, et s'est encore moins substitué aux mobilisations dans l'espace physique, mais il n'empêche que les réseaux ont commencé à jouer un rôle non négligeable dans les mouvements sociaux. De la même manière peut-on attendre de l'usage du numérique l'émergence de médias alternatifs qui se constituent sur le modèle des médias commerciaux mais se veulent des médias citoyens distincts des grands groupes de presses inféodés aux publicitaires et aux Etats. Ils diffusent massivement des informations qui vont à contre-courant des tendances dominantes et se situent même en marge des tendances politiques classiques. Ces médias citoyens peuvent bien sûr se situer à l'extrême-gauche ou à l'extrême-droite, mais, du moins en France, ils participent fort heureusement la plupart du temps du monde de l'économie sociale et solidaire, portant la voix de coopératives, de mutuelles, d'associations et de fondations qui fonctionnent sur des principes d'égalité des personnes, de solidarité entre membres et d'indépendance économique. En tout cas ces médias citoyens sont désormais présents sur le numérique sous forme par exemple de magazines en ligne (*webzine*) ou de sites internet. Les exemples les plus courants sont donnés par les radios sur le web (on parle de *webradio*) qui sont très écoutées grâce à la technique du *streaming* (technique de diffusion en continu sur le web). J'en relève trois exemples (sans me prononcer sur leur nature) : *Les chroniques du grand jeu. La géopolitique autrement, pour mieux la comprendre*<sup>9</sup> ; un site intitulé *Réseau International*, qui se présente comme « *site de réflexion et de réinformation* »<sup>10</sup> ; mais les médias citoyens sont en concurrence sur le web avec des entreprises d'Etat comme par exemple *Sputniknews*, présenté comme la plus importante agence d'information multimédia russe, anciennement *Radio Moscou* puis *La Voix de la Russie*<sup>11</sup> (il y a sur le web une version française, et l'on peut aussi y écouter *radio sputnik*). En tout cas, même si la profusion des médias citoyens tend à une certaine cacophonie (il est difficile parfois de faire la distinction entre le média sérieux et crédible et le média délirant, propagandiste et paranoïaque), toujours est-il que cette offre émergente, qui vient s'ajouter aux versions web des médias imprimés et audiovisuels, à condition que les usagers soient en mesure d'en contrôler la crédibilité, peut donner lieu, on peut l'espérer à un enrichissement du débat démocratique.

Nous pourrions dire d'ailleurs que, par nature, la technique internet a vocation à servir la démocratie, et ce n'est pas par hasard que les internautes ont très tôt perçu le web comme un espace nouveau de liberté

---

<sup>8</sup> Wael Ghonim : *Révolution 2.0. Le Pouvoir des gens plus fort que les gens au pouvoir*. 384 p. Ed. Steinkis, 2012.

<sup>9</sup> <http://www.chroniquesdugrandjeu.com/>

<sup>10</sup> <http://reseauinternational.net/>

<sup>11</sup> <https://fr.sputniknews.com/>

d'expression et d'échange, dans lequel toute velléité d'intervention des Etats est regardée avec méfiance. Par nature en effet, internet est dépourvu d'autorité centrale, au point qu'il est devenu urgent pour les Etats, mais d'abord pour le gouvernement américain (qui a au départ financé, ne l'oublions pas, la création d'internet), de gérer le réseau mondial pour en maîtriser un tant soit peu les développements. D'où la création d'un certain nombre d'agences chargées d'organiser et de contrôler l'attribution des noms de domaine et des adresses IP (Internet Protocol) qui sont les numéros d'identification attribués de façon permanente ou provisoire à chaque appareil connecté au réseau mondial. Demeure ainsi à l'heure actuelle une contradiction entre l'émergence d'un espace numérique vécu par beaucoup comme un espace de liberté et un signe d'expansion démocratique, et un contrôle du réseau mondial placé quasiment sous l'hégémonie des Etats-Unis, au détriment de la souveraineté des autres Etats. Depuis 2003 et la création du premier Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI)<sup>12</sup>, qui depuis se réunit chaque année, les Nations Unies œuvrent à la création d'une gestion d'internet "*multilatérale, transparente et démocratique, avec la pleine participation des États, du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales*". D'où la mise en place, depuis 2006, d'un *Forum (annuel) sur la Gouvernance d'Internet (IGF)*, créé sur les directives mises en place à Tunis, et où se trouve régulièrement reposée la question de la régulation d'internet et de son modèle multipartite<sup>13</sup>.

Ainsi, pour que nous puissions prendre acte réellement de l'émergence d'une démocratie numérique, il ne faudra pas se contenter du vécu des internautes qui ont l'impression de naviguer librement dans un espace infini, à l'abri de toute hiérarchie ; il y a là souvent une part d'illusion. En matière de numérique, l'exigence démocratique ne prendra sens qu'à partir du moment où, dans un futur que nous devons espérer pas trop éloigné, les Etats seront en mesure de coopérer sur un pied d'égalité, en associant autant que possible tous les acteurs d'internet (gouvernements, société civile et secteur privé) au débat et à la réflexion sur la gouvernance du réseau. En attendant, et parallèlement à la tutelle américaine sur le réseau mondial, c'est déjà l'ensemble des objets et des marchandises de notre quotidien qui se trouvent reliés au réseau par le biais de puces communicantes sans fil, traçage qui s'étend déjà à la circulation des personnes et aux déplacements des biens et des marchandises sur la planète.

Ceux qui optent pour la démocratie internet ont en somme bien des combats à livrer pour que le net devienne cet espace de liberté et de coopération internationale susceptible de garantir la représentation démocratique des pays, et de veiller à la liberté de diffusion des innovations technologiques et des idées sur le réseau.

Dans l'ouvrage qu'il a dirigé en association avec Sarah Périer-Frey, Philippe Ségur se demande jusqu'à quel point l'Internet sera en mesure de faire émerger un e-citoyen, qui, au demeurant, pourrait bien n'être

---

<sup>12</sup> Nombreux documents sur Internet <http://www.itu.int/net/wsis/documents/HLE-fr.html>

<sup>13</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Forum\\_sur\\_la\\_gouvernance\\_de\\_l'internet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Forum_sur_la_gouvernance_de_l'internet)

en ce cas qu'un citoyen virtuel<sup>14</sup>. La question reste en somme posée de savoir si la démocratie numérique est en mesure d'infléchir radicalement la relation des citoyens au pouvoir au point de modifier les circuits de décisions habituels (pensons aux pétitions en lignes ou au vote électronique à distance). S'agit-il au fond d'un correctif ou d'un complément des pratiques démocratiques traditionnelles, ou bien le numérique peut-il constituer le point de départ d'un renouveau radical de la démocratie, comme le suggèrent un certain nombre de mouvements sociaux dans le monde ? Dominique Cardon, sociologue de l'Internet, semble considérer pour sa part qu'Internet constitue déjà une pratique politique à part entière dans la mesure où il ouvre effectivement le débat démocratique à de nouveaux participants, où il renouvelle les possibilités de critique et donne lieu à de nouveaux engagements citoyens.<sup>15</sup> Si cela est avéré, ne perdons pas de vue que la révolution numérique en est à son début, et qu'en l'état actuel des choses, nous sommes en mesure de nous promettre une démocratie numérique dont les premières manifestations ont de quoi nous enthousiasmer. Nous en sommes au stade d'une libération de la parole, ce qui est considérable dans des pays jusqu'à présent privés d'échanges avec le monde. Mais, sans renoncer à nos enthousiasmes, demeurons prudents quant aux effets d'internet.

C'est avec raison que Guillaume Cazeaux nous rappelle que le numérique demeure aussi un lieu de désinformation et de manipulation de l'opinion<sup>16</sup>. Dans sa thèse soutenue en 2012 sur *Internet et la formation de l'opinion*, le philosophe ne manque pas de souligner que si la technologie numérique est en mesure de participer à l'émancipation de l'humanité, elle peut aussi l'entraîner vers l'asservissement. Le vrai réveil démocratique, si tant est qu'il ait lieu, résidera, via l'usage du numérique, dans la transformation de la majorité passive en majorité active. Dans ces conditions, et dans ces conditions seulement, nous pourrions un jour conclure aux chances de succès de cette nouvelle utopie que constitue aujourd'hui l'utopie numérique.

---

<sup>14</sup> Philippe Ségur et Sarah Périer-Frey : *L'Internet et la démocratie numérique*. Presses Universitaires de Perpignan, 2016.

<sup>15</sup> Dominique cardon : *La démocratie Internet. Promesses et limites*. 102 p., Seuil, 2010.

<sup>16</sup> Guillaume Cazeaux : *Odyssée 2.0 : la démocratie dans la civilisation numérique*. 316 p. Armand Colin, 2014.